

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Trois-Rivière, le 2 octobre 2011

DANIEL BABINEAU

37651-48-2

### **Yan Guillemette**

Prenez avis que Michel Gallant, dont l'adresse du domicile est le 232, rue Principale, La Romaine, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Yan Guillemette, né le 13 août 1990 à Sept-Îles et fils de Odette Guillemette.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Yan Guillemette dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Gallant.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

La Romaine, le 17 novembre 2011

MICHEL GALLANT

37652-48-2

---

## **Ministères, Avis concernant les...**

---

### **Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire**

---

#### **Municipalité de la paroisse de Saint-Anicet**

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, donne avis qu'il a approuvé en date du 28 novembre 2011, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation

territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Anicet, située dans la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, pour lui donner le nom de « Municipalité de Saint-Anicet ».

*Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire,*  
LAURENT LESSARD

3098

#### **Municipalité de la paroisse de Saint-Michel**

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, donne avis qu'il a approuvé en date du 30 novembre 2011, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Michel, située dans la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, pour lui donner le nom de « Municipalité de Saint-Michel ».

*Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire,*  
LAURENT LESSARD

3108

#### **Municipalité de la paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick**

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, donne avis qu'il a approuvé en date du 23 novembre 2011, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick, située dans la municipalité régionale de comté d'Arthabaska, pour lui donner le nom de « Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick ».

*Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire,*  
LAURENT LESSARD

3089